

RÈGLEMENT DES « FOULÉES DU LIONS SOLIDAIRES » du 7 avril 2024
Courses à pied hors stade, au profit de la Lutte contre le Handicap

Art. 1 - Organisateur :

Le Lions Club Niort Venise Verte, association déclarée. Numéro SIREN 799 932 439. SIEGE 41 rue François Villon, 79000 NIORT
Présidente 2023-2024 Mme Raphaëlle LANGLET
Directeur de course et renseignements : M. Roby LEFRANC tel. 06 24 31 72 56
Mail : Contact@lesfouleesdulions.fr
Site internet : www.lesfouleesdulions.fr

Art. 2 - Lieu :

Stade de Genève, Quai Metayer, 79000 Niort. Accès aux Parking du stade et aux alentours. Toilettes, vestiaires et douches accessibles au stade. Le parking et les vestiaires ne sont pas surveillés, l'Organisateur décline toute responsabilité notamment en cas de vol.

Art. 3 - Circuit :

Parcours de 10 km en individuel ou en Relais de 2 coureurs (soit 5 km par coureur). Alternance sur routes goudronnées et chemins en terre. Course accessible aux personnes handicapées.

Art. 4 - Limite d'âge :

Course en individuel de 10km est ouverte à tous les coureurs nés avant le 7 avril 2008 (à partir de 16 ans).
Course en relais de 2 x 5 km est accessible aux coureurs nés avant le 7 avril 2010 (à partir de 14 ans).
Courses limitées à 249 participants (licenciés ou non) sous réserve des mesures sanitaires en vigueur.

Art. 5 - Chronométrie :

La chronométrie électronique est réalisée par Monsieur Jean-Pierre VILLARD « Run'Heure Chronométrie » n°siren 798406997. A l'issue de la course, **chaque puce RFID non-restituée sera facturée 15 euros au coureur.**

Art. 6 - Dossard et puce RFID :

Retrait des dossards et des puces RFID le samedi 6 avril 2023 à Terre de Running, 88 Rue du Fief des Amourettes, 79000 Niort de 10 h à 17 h. Et le dimanche 7 avril 2024 de 8h00 à 9h30 sur place avant la course. Les dossards, nominatifs, ne pourront être retirés que par la personne concernée et sont à épingle sur la poitrine du coureur. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée.

Art. 7 - Inscription :

1) Inscription par formulaire papier : au plus tard le jeudi 4 avril 2024, téléchargeable sur notre site internet, à compléter et à adresser au siège susvisé avec un règlement par chèque à l'ordre du « LIONS CLUB NIORT-VENISE-VERTE ».

2) Inscription en ligne : avant le 5 avril 2024 à 12 heures. Les inscriptions et paiements en ligne sont réalisés sur le site internet « chrono-start.com » via le site <http://www.runheure.fr/lesfouleesdulions-2024>.

3) Possibilité d'inscription le samedi de 10h -17 h à « Terre de Running - 88 Rue du Fief d'Amourettes, 79000 Niort » et le jour de la course de 8h00 au 9h30 sur place au Stade de Genève.

Art. 8 - Tarifs :

Prix: 12 euros par coureur de 10 km, 12 euros par binôme pour le relais, frais de plateforme inclus. Nous demanderons un supplément de 2 euros pour chaque inscription postérieure au vendredi 5 avril à 12 h

Art. 9 - Certificat médical :

Seules sont acceptées la photocopie de licence de la Fédération Française d'Athlétisme Compétition/ Entreprise/ Running/ ou « Pass' J'aime Courir » en cours de validité, ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, de moins d'un an au jour de l'épreuve.

Les participants mineurs, dispensés de certificat médical (Décret n° 2021-564 du 7 mai 2021 relatif notamment aux modalités d'inscription à une compétition sportive pour les mineurs), et les personnes exerçant l'autorité parentale, attestent que chacune des rubriques du « QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR » (CODE DU SPORT, Art. A. 231-3, annexe II-23 disponible sur notre site internet), donne lieu à une réponse négative. **A défaut, ils sont tenus de produire un certificat médical, attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition, du sport en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de six mois.**

Art. 10 - Accompagnateurs :

Seuls les accompagnateurs officiels seront autorisés sur le parcours. Véhicules à moteur interdits, sauf ceux mandatés et identifiés par l'organisateur. Les mineurs et les incapables majeurs courent sous la responsabilité de leurs parents ou responsables désignés.

Art. 11 - Départ et Arrivée :

Du Stade de Genève, Quai Metayer 79000 Niort. Le départ est prévu pour 10h00.

Art. 12 - Temps limite :

Pour tous les coureurs :1h30.

Art. 13 - Ravitaillement et passage de relais :

Ravitaillement et passage de relais au 5 km, à l'entrée du pôle universitaire Rue Archimède.

Art. 14 - Déguisement Conseillé :

Avec un prix spécial du jury pour le plus original

Art. 15 - Classement :

Intégral par catégorie. Le classement sera accessible sur le site www.fouleesdulions.fr

Art. 16 - Remise des récompenses :

sur place à l'issue de la course.

- Coupes aux 3 meilleurs hommes et femmes aux 10 km et aux 3 meilleures équipes de relais 2x5km

- Récompense pour l'équipe la mieux représentée en nombre.

- Récompense pour le déguisement le plus original

- Nombreux lots à gagner au tirage au sort des dossards (présence impérative) dont un séjour Thalasso, un vélo et une montre GPS

Art. 17 - Poste de secours :

La sécurité est assurée sur place par l'ADPC 79. Les signaleurs seront en poste sur le parcours aux différents croisements. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de défaillance pour raison de santé.

Art. 18 - Assurance :

Les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile. Les licenciés bénéficient de l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Art. 19 - Droit à l'image / publication des résultats :

La Course sera photographiée. En s'inscrivant, chaque concurrent autorise gratuitement l'organisateur à utiliser son image pour les besoins de sa communication non commerciale et à publier les résultats sur le site. Ces résultats sont également transmis aux fédérations sportives compétentes le cas échéant.

Art. 20 - Données personnelles :

L'Organisateur recueille lors de votre inscription et de la course des données personnelles, qu'il traite pour : la gestion et le suivi des inscriptions et des paiements, l'établissement des résultats et du classement, l'attribution des lots et communication. La base légale est, selon le cas, l'exécution de la relation contractuelle, le respect des obligations réglementaires ou votre consentement. Les données sont conservées pour la durée strictement nécessaire à ces finalités. Conformément à la réglementation vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement que vous pouvez exercer en nous contactant par mail ou par courrier aux coordonnées disponible sur notre site internet. Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez saisir l'autorité de contrôle nationale (la CNIL).